



Pour réduire la pénibilité et gagner en productivité, Debevre Ventilation a investi 10 000 euros dans des bobines d'acier qui se déroulent automatiquement sur la table à découper.

© LISE VERBEKE

POURQUOI DEBEVRE VENTILATION S'EST MIS À L'« ÉCOLONOMIE »

Installée à Merris, la PME applique l'« écolonomie », un concept né de la contraction d'économie et d'écologie. Ce fabricant de gaines de ventilation mécanique entend ainsi limiter son impact sur l'environnement, réduire les coûts, la pénibilité au travail et augmenter la productivité.

« **Q**uand j'ai racheté l'entreprise en 2017, j'ai voulu changer les choses », témoigne Amaury Honoré, à la tête de Debevre Ventilation, fabricant de gaines de ventilation mécanique installée à Merris, dans le Nord. Cet adepte de l'écolonomie (ou « éconologie »), néologisme issu de la contraction d'« économie » et « écologie », fait de ce concept son credo pour diriger son entreprise de 100 salariés, qui devrait terminer l'année 2020 avec un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros.

LA RENTABILITÉ COMME OBJECTIF PREMIER

L'écolonomie repose sur trois critères, que le dirigeant essaie de mettre en application dans cha-

cune de ses décisions : réduire la pénibilité du travail, limiter l'impact de l'activité sur l'environnement et améliorer la productivité, « car je suis un chef d'entreprise et mon objectif de base reste la rentabilité », insiste Amaury Honoré. « Je me suis d'abord attaqué à un poste de travail dans l'atelier, celui d'un salarié de 55 ans qui découpe les plaques de tôles d'acier. Il prenait une à une chaque plaque de 25 à 40 kg, avec des conséquences sur le long terme sur son dos. »

En discutant avec le salarié, ils ont mis en place une nouvelle méthode de travail : s'approvisionner en bobines de tôle qui se déroulent automatiquement sur la table à découper. Pour cela, l'entrepreneur a investi

10 000 euros dans une machine. « On y gagne sur tous les plans, car la pénibilité est réduite, le temps de manutention divisé par trois, et nous consommons moins de ressources. » En effet, ce système de bobines permet de supprimer l'usage de palettes de bois, qui représentaient auparavant 25 tonnes par an pour l'entreprise, soit une économie de 20 000 euros. Grâce à cela, le dirigeant a pu réinvestir dans une seconde machine du même type, mise en place en octobre.

SEULS 10 À 15 % DES SALARIÉS CONVAINCUS

Une réflexion a aussi été menée sur l'éclairage de l'entreprise. « Nous avons revu tout le système, pour un coût de 28 000 euros. Dans trois ans, il sera amorti : les factures pour nos 8 000 m² de locaux sont divisées par trois environ », anticipe Amaury Honoré. L'entreprise bénéficie aussi de 2 500 m² de terrain ; elle y a installé une quarantaine de poules, un verger et un potager pour les salariés. Le prochain projet du dirigeant sera le système de chauffage, avec notamment l'installation de panneaux solaires.

Debevre Ventilation réconcilie peu à peu deux concepts qui pouvaient auparavant paraître opposés : industrie et écologie. Sans pour autant en faire la promotion auprès de ses clients, assure Amaury Honoré, qui ne veut pas « surfer sur cette image et tomber dans le piège de la communication ». Quant aux salariés, « j'ai réussi à en fédérer 10 à 15 %, admet-il. Beaucoup sont encore restés sur le modèle d'avant et restent méfiants face à un patron bienveillant qui ne se verse pas de dividendes. »

Lise Verbeke